

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE D 'AUNAY SOUS AUNEAU

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
15	14	9

Séance du VENDREDI 30 JUILLET 1993

L'an mil neuf cent quatre vingt treize  
et le vendredi trente juillet

à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement  
convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,  
sous la présidence de M. COUVENANT, Maire

Présents: Messieurs AUBERT, BOISSIERE, WEIBEL, Adjoints  
M. DELUGEARD, Mme GUILLAUMIN, M. COLAS.

Absents excusés : Mme BABIARZ (pouvoir à M. WEIBEL)  
M. TESSIER  
M. MARCEAU (pouvoir à M. BOISSIERE)  
M. FOUQUET

Absents : M. THUEUX  
Mme CARRE  
M. MARCHAND

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal  
décide conformément à la législation, de supprimer les règles  
d'urbanisme propres aux lotissements et permis de construire  
valant autorisation de diviser, autorisés antérieurement au  
8 janvier 1978.

Le Maire est invité a faire procéder à toutes  
les mesures de publicité nécessaires pour l'application de  
cette décision.

Pour extrait certifié conforme,  
le Maire,

*[Signature]*

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le 3 AOUT 1993  
et publication ou notification  
du 4 AOUT 1993

